

Plan Local d'Urbanisme

Plan de zonage

Parties urbanisées du territoire communal
Plan 1 : Village de Géraudot
Plan 2 : Domaine de l'Hopitau
Plan 3 : Hameau du Clos du Château
1/2 500

Vu pour être annexé à la délibération n°24, 2024, du 17 novembre 2025 approuvant la révision du Plan Local d'Urbanisme



Cachet de la Mairie et signature du Maire :

Prescription du la révision du PLU le 15 février 2025
Approbation de la modification intégrale du PLU le 5 avril 2018
Approbation de la modification du PLU le 30 mai 2008
Approbation du PLU le 5 septembre 2005

Dossier du PLU réalisé par :



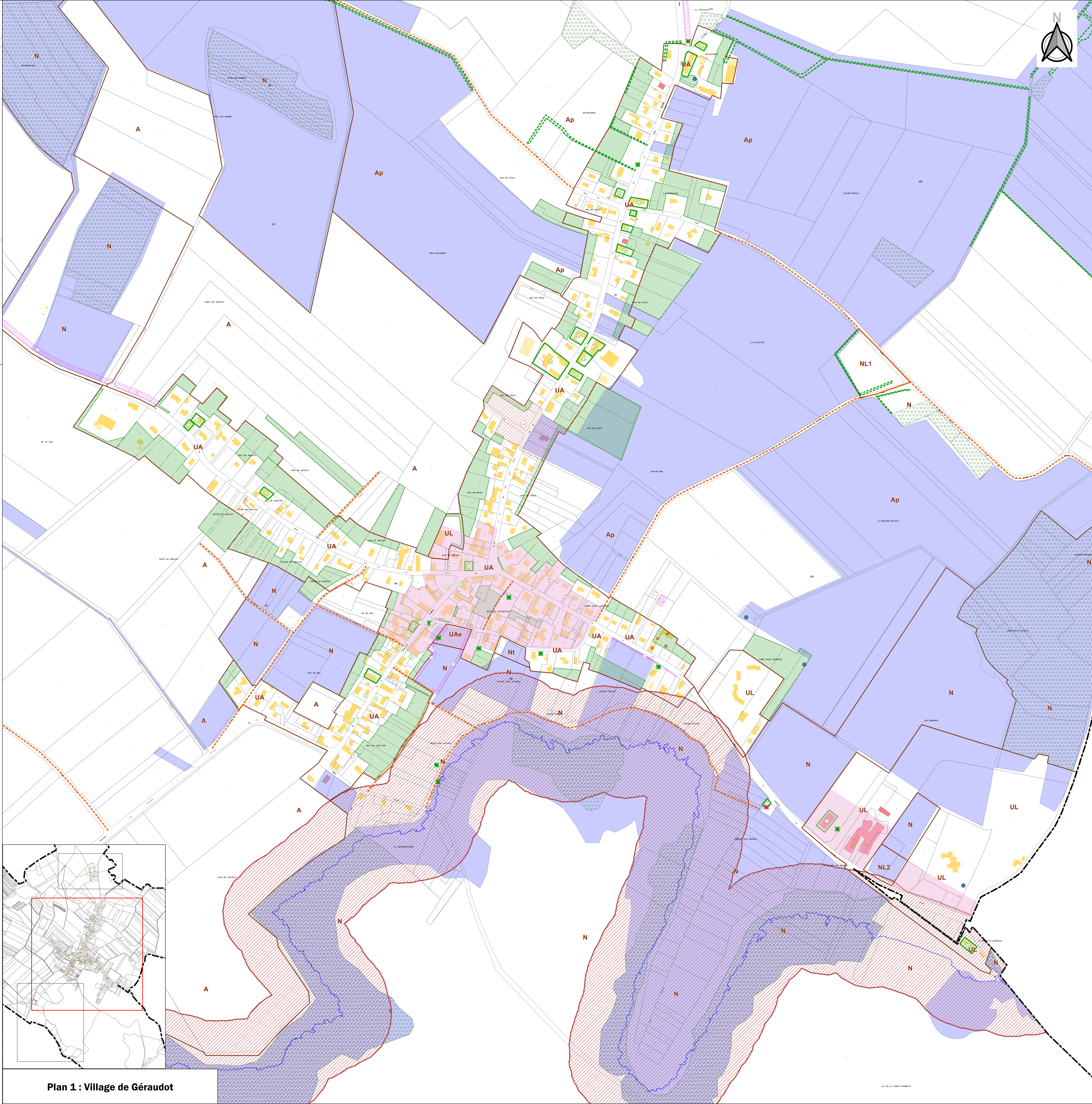
PERSPECTIVES
30000 rue de la Vallée, 10000 Troyes
03 25 40 05 05
perspectives@perspectives-urba.com

LEGENDE	
Limite de commune	Limite de zone
Espace Boisé Classé	Emplacement réservé
Chemin à conserver (L.151-38 CU)	Changement de destination (L.151-51 CU)
Espace de centralité	Secteur soumis à OAP
Élément de paysage et de patrimoine (L.151-19 CU)	
Eléments architecturaux (cf. liste des éléments de paysage)	Jardins, vergers, parcs et boisements
Alignement d'arbres	Haies
Arbres isolés	Mare
Plus Hautes Eaux Communes	Bande des 100m - application de la Loi Littoral
Limite de la zone humide effective (données MNTFC)	Construction manquante et démolie (à titre indicatif)

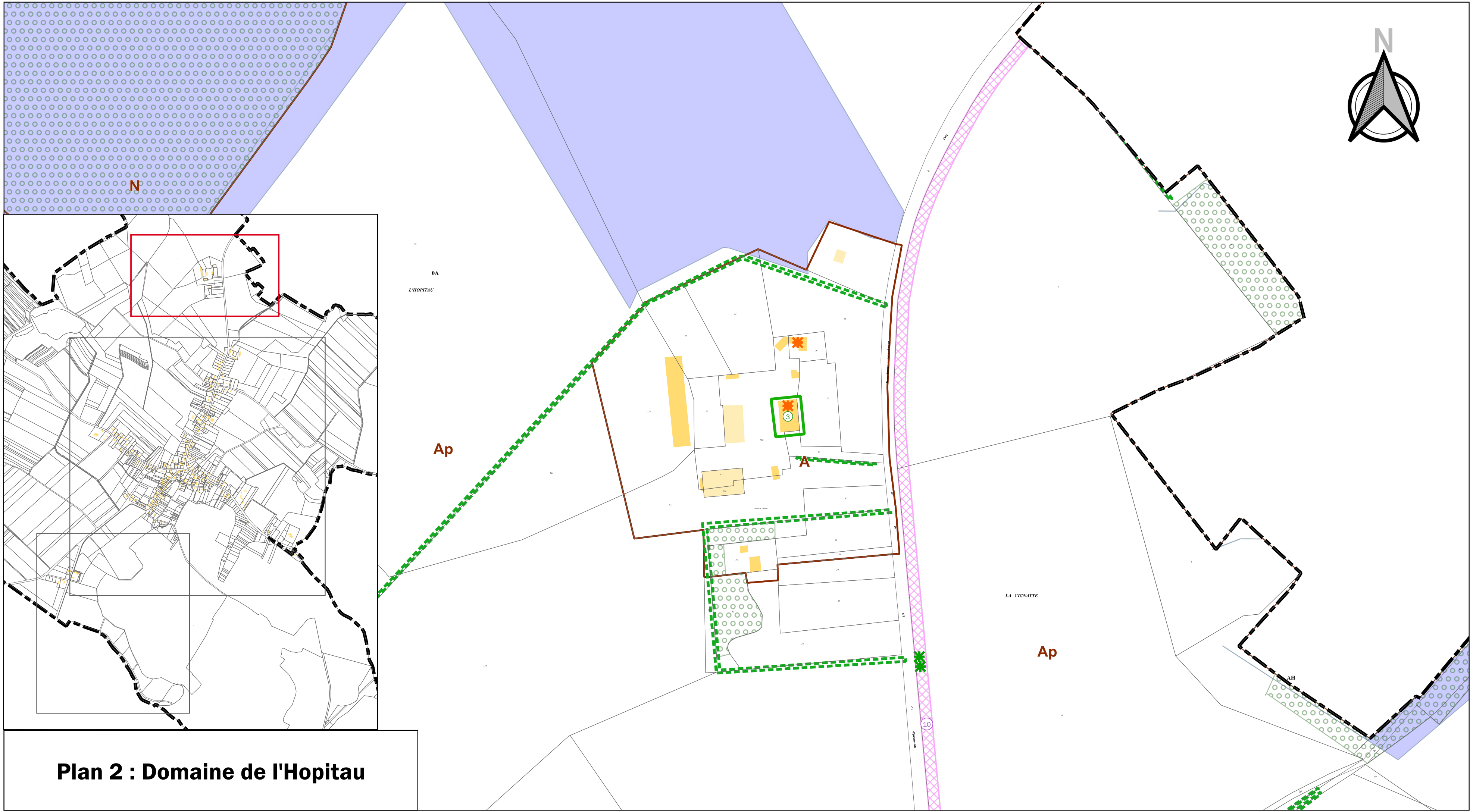
Définition des zones	
UA	Zone urbaine mixte
UAe	Secteur de la zone urbaine à vocation d'équipements publics
UL	Zone urbaine de loisirs
N	Zone naturelle
Nt	Secteur d'hébergement touristique de la zone naturelle
NL1 et NL2	Secteur d'activités touristiques et de loisirs de la zone naturelle
A	Zone agricole
Ap	Secteur protégé de la zone agricole

ELEMENT DE PAYSAGE ET DE PATRIMOINE L151-19 CU	
Désignation	
1	Calvaire
2	Puits et pompes
3	Granges
4	Longères
5	Maisons à pans de bois
6	Corps de ferme
7	Mairie
8	Maison du Général Bertrand
9	«Le Château»

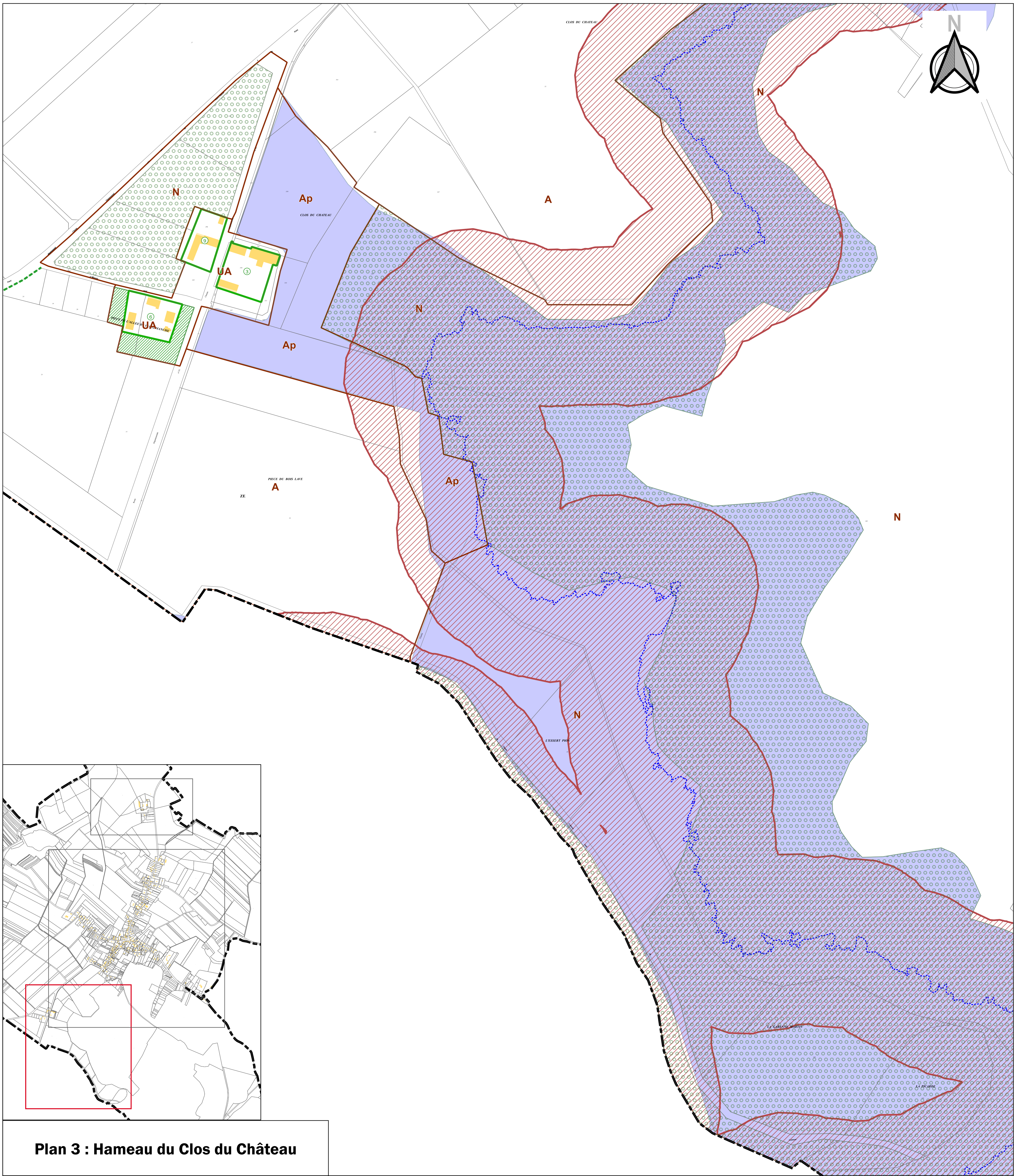
EMPLACEMENT RESERVE			
	Désignation	Superficie approximative	Bénéficiaire
1	Stationnement cycliste	267 m²	Commune
2	Création d'un chemin piétons et cycles (prolongement chemins de brouettes)	903 m²	Commune
3	Création d'un chemin piétons et cycles (prolongement chemins de brouettes)	858 m²	Commune
4	Création d'un chemin piétons et cycles (confortement rue du Fort St Georges)	384 m²	Commune
5	Création d'un chemin piétons et cycles (liaison Rouilly-Sacey)	952 m²	GAC Foëts, Laes, Terres en Champagne
6	Création d'un chemin piétons et cycles (liaison Rouilly-Sacey)	2638 m²	GAC Foëts, Laes, Terres en Champagne
7	Création d'un chemin piétons et cycles (liaison Rouilly-Sacey)	6620 m²	GAC Foëts, Laes, Terres en Champagne
8	Création d'un chemin piétons et cycles (liaison Rouilly-Sacey)	1932 m²	GAC Foëts, Laes, Terres en Champagne
9	Création d'un chemin piétons et cycles (liaison Rouilly-Sacey)	9600 m²	GAC Foëts, Laes, Terres en Champagne
10	Création d'un chemin piétons et cycles (liaison Piney)	10183 m²	GAC Foëts, Laes, Terres en Champagne



Plan 1 : Village de Géraudot



Plan 2 : Domaine de l'Hopitau



Plan 3 : Hameau du Clos du Château